

ARRÊT DU CANNABIS

Par Dylan_ Postée le 09/03/2023 14:42

Bonjour je viens d'arrêter le cannabis car il faut que je fasse un test pour récupérer mon permis donc j'alle suis diriger vers le cbd et j'aurais aimer savoir comment être sûr que ça ne bloque pas mon taux de thc j'ai vu sur internet qu'apparemment c'était possible mais je voulais savoir à quel dose ça pouvais arriver svp

Mise en ligne le 10/03/2023

Bonjour,

Le métabolite recherché dans le dépistage de cannabis est le THC (Tétrahydrocannabinol). Il n'y a par conséquent pas de distinction entre CBD et cannabis. La consommation de CBD contenant du THC, même en infime quantité, expose au risque de voir un test positif du fait de la présence de THC.

Dans le cas d'un usage chronique quotidien, un produit de CBD contenant du THC peut par conséquent positiver un test de dépistage sanguin, salivaire ou urinaire.

Nous vous joignons ci-dessous la fiche « CBD » extraite de notre "dico des drogues", rubrique "détection". De même, vous pourrez prendre en compte les durées de positivité liés à la consommation de cannabis dans la fiche « Cannabis » ou encore dans le « Tableau de durée de positivité ». Au regard du dépistage, il est considéré comme usage occasionnel et modéré jusqu'à un joint par semaine et comme usage régulier, au-delà d'un joint par semaine.

Si vous souhaitez évoquer votre questionnement sous forme d'échanges, nous sommes également joignables tous les jours de façon anonyme et gratuite de 8h à 2h au 0800 23 13 13 ou par chat de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- CBD